

---

BARCELONE – Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et du RSSAC  
Mardi 23 octobre 2018 – 18h00 à 19h00 CEST  
ICANN63 | Barcelone, Espagne

KAVEH RANJBAR: Bonjour, d'ici deux minutes nous allons commencer notre réunion conjointe conseil d'administration RSSAC, veuillez prendre place s'il vous plait.

Les membres du conseil d'administration et membres RSSAC, s'il vous plait, veuillez venir autour de la table. Merike vous pouvez venir. Fred, Wes, je vous appelle. Duane, Suzanne...

Bien, on va commencer cette réunion. Je m'appelle Kaveh, c'est Limon, mais il a ma pancarte.

Alors commençons cette réunion. Soyez les bienvenus, vous êtes à la réunion conjointe du conseil d'administration ICANN / RSSAC. Je ne pense pas que ce soit la peine de faire l'appel, mais sachez que nous avons la plupart des membres du RSSAC ici présents, et des membres du conseil d'administration.

NON IDENTIFIE: Est-ce que pour les scripts vous pouvez l'appel nominal s'il vous plait ?

KAVEH RANJBAR: On y va.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

GORAN MARBY: Goran Marby, PDG ICANN.

RUSS MUNDY: Russ Mundy, liaison SSAC au RSSAC.

SUZANNE WOOLF: Suzanne Woolf, RSSAC.

LITO IBARRA: Lito Ibarra, conseil d'administration.

JEFF OSBORN: Jeff Osborn, RSSAC.

RYAN STEPHENSON: Ryan Stephenson, département de la défense RSSAC.

AKINORI MAEMURA: Akinori Maemura, membre du conseil d'administration.

BRAD VERD: Brad Verd, co-président RSSAC.

TRIPTI SINHA: Tripti Sinha, université du Maryland, co-président RSSAC.

---

KAVEH RANJBAR: Kaveh Ranjbar, liaison RSSAC au conseil d'administration.

CHERINE CHALABY: Cherine Chalaby, conseil d'administration.

CHRIS DISSPAIN: Chris Disspain, conseil d'administration.

LARS-JOHAN LIMAN: Lars-Johan Liman, RSSAC.

DUANE WESSELS: Duane Wessels, liaison RSSAC.

KEN RENARD: Ken Renard, RSSAC.

DANIEL MIGAULT: Daniel Migault, Liaison.

FRED BAKER: Fred Baker, RSSAC.

MERIKE KAE0: Merike Kaeo, liaison entrante RSSAC au conseil d'administration.

---

KAVEH RANJBAR: A-t-on d'autres membres RSSAC dans la salle ? Oui ? Est-ce que vous voulez bien vous présenter ?

PATRICK FALTSTRÖM: Patrick Faltström, RSSAC.

KAVEH RANJBAR: Merci.

MATT LARSON: Matt Larson, organisation ICANN, RSSAC.

KAVEH RANJBAR: Merci. Sur ce, comme d'habitude, le conseil d'administration nous a envoyé quelques questions. Et nous en avons envoyé en retour au conseil d'administration. Je vais commencer par les questions du conseil d'administration. Et je vais laisser le soin à Brad, l'un de nos co-président RSSAC, la parole.

BRAD VERD: Merci Kaveh. Nous avons reçu deux questions du conseil d'administration.

La première : quelles sont vos principales priorités pour 2019 ? On en a parlé au RSSAC et on a divisé cela en trois thématiques.

---

D'abord et en premier le travail de pré-mise en œuvre 37 et 38 du RSSAC. Donc les documents qui pourraient être élaborés en plus de toute réponse du conseil d'administration en soutien du RSSAC 37. Par exemple ça pourrait être les fonctions de mesure. Qu'est-ce qui devrait être mesuré ? De quelle manière le mesurer. Ce genre de document pourrait être fait dans cet échange entre le RSSAC et le conseil d'administration, dans le cadre du travail de mise en œuvre. Donc c'est un travail qui doit être effectué à tout moment.

On a eu une séance cette semaine et on a identifié un certain nombre de thématiques, et on va se concentrer sur ces thématiques. Et on a établi les priorités avec ce groupe.

Ensuite, la deuxième catégorie de thématiques. Maintenant nous avons deux groupes de travail en cours qui ont été définis par le groupe, ou le regroupement, qui ont défini les priorités de ce regroupement en fonction des ressources disponibles. Je l'ai déjà dit deux fois, mais une part de ces ressources proviennent du personnel. Et de la part du regroupement nous avons deux groupes de travail.

Et maintenant notre travail sur le 37, qui a représenté énormément de travail, va commencer d'ici quelques mois. Et ça va nous permettre de travailler sur cette liste de priorité.

Et enfin pour 2019 notre priorité est de finaliser notre révision organisationnelle. Nous en sommes à l'évaluation de faisabilité. On travaille sur l'OEC. Et d'ici la fin de l'année, début de l'année prochaine, on va travailler sur la mise en œuvre de ces recommandations.

---

Je vais m'en tenir là. Voilà pour ce qui concerne la question sur les priorités.

KAVEH RANJBAR: Y a-t-il d'autres questions de la part du conseil d'administration ?

CHERINE CHALABY: Par rapport au deuxième point, j'ai un petit peu perdu le fil.

BRAD VERD: En fait le premier point et le deuxième se fusionnent un petit peu. Le deuxième point c'était identifier le travail technique qui peut être fait avant toute réponse du conseil d'administration, avant le RSSAC 37, comme les mesures. Deuxièmement, le groupe de travail du regroupement qui est actuellement en cours ou en attente pour travailler. Et ces groupes de travail n'ont pas pu commencer à travailler en raison de limites en termes de ressources.

Donc on essaie d'être aussi efficace que possible. Et ça c'est notre deuxième priorité, finaliser les points qui nous ont été soumis par ce regroupement, ce caucus.

KAVEH RANJBAR: Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autres commentaires, je vais passer à la deuxième question du conseil d'administration. Brad ?

BRAD VERD:

Je ne vais pas la lire cette question, parce qu'elle est un peu longue.

Mais pour nous, la réponse consiste un petit peu à faire la même chose, c'est-à-dire qu'on va continuer à travailler avec le caucus pour voir ce qui est le plus efficace. On réfléchit, on va présenter un plan de travail.

Comme je l'ai dit, le RSSAC 37 a utilisé tellement de ressources qu'à un moment donné on s'est aperçu qu'il y avait trop de groupes de travail en cours. Donc c'était difficile d'évaluer et de voir comment être plus efficace, en fonction des ressources dont on disposait.

Et nous, à RSSAC, on aime à penser que nous voulons nous dépasser, nous améliorer. Nous sommes des ingénieurs qui essaient d'améliorer les choses, autant que possible. C'est ce que l'on fait. Ce qui inclut le travail, la transparence. Toutes nos réunions sont maintenant ouvertes, elles se tiennent à porte fermée uniquement lorsqu'il y a des points qui sont confidentiels et qui touchent à la racine qui sont abordés lors de ces réunions.

Donc voilà ce qui se passe.

KAVEH RANJBAR:

Pour simplifier la question posée par le conseil d'administration, je pense que ce que demande le conseil d'administration c'est est-ce que le RSSAC a besoin de plus de ressources de la part de l'ICANN, de la part de l'organisation ICANN, de la communauté aussi, mais plus de la part de l'organisation ICANN. Et est-ce que le conseil

---

d'administration peut faire quelque chose pour faciliter l'engagement du RSSAC dans tout ce travail, dans toute cette structure.

Je vois que Cherine n'est pas d'accord, donc je vais le laisser préciser.

CHERINE CHALABY:

Alors laissez-moi vous dire pourquoi on vous a posé cette question.

Vous savez qu'au cours des 7 derniers mois, depuis la réunion de Puerto Rico, la communauté, en coopération avec l'ICANN, le conseil d'administration et l'organisation ICANN ont travaillé pour développer le prochain plan stratégique pour l'ICANN, pour l'exercice fiscal 2021/2025. Et durant ces 7 mois, la communauté a identifié 5 priorités fondamentales qui, d'après elle, auront un impact sur l'avenir de l'ICANN, et qui devraient éclairer et guider ce plan stratégique.

L'une de ces tendances est la sécurité, identifiant unique, la gouvernance, l'aspect géopolitique et les finances. Donc la gouvernance est l'une de ces tendances.

Par conséquent, on a vu qu'il y a une certaine préoccupation de la part de la communauté par rapport d'une part au fait de savoir si le modèle de gouvernance multipartite s'adapte réellement à nos besoins, parce que ce modèle a mûri au cours de ces 20 dernières années. Donc est-ce qu'il n'est pas temps de se poser des questions pour faire en sorte que ce modèle soit encore plus efficace pour les 20 années à venir. Donc ça c'est la question qu'on a posée.



---

Donc il y a eu des préoccupations par rapport au fait qu'il y a une demande croissante d'inclusion. Bien sûr, ça n'est pas forcément pertinent pour le RSSAC, mais il faut avoir un aperçu plus large, étant donné que vous êtes partie prenante.

Donc une demande plus grande en termes d'inclusion, de responsabilité et de transparence, un besoin d'améliorer nos processus d'élaboration de politiques, fondés sur le consensus, de manière plus efficace et opportune. Et éviter que les effets polarisés ne mettent en danger le consensus. Éviter la fatigue et la surcharge.

Des préoccupations par rapport aux révisions, des préoccupations par rapport à l'engagement inefficace de la communauté technique, et enfin des préoccupations par rapport à nos propres réunions, qui sont sacrées, mais qui toutefois sont onéreuses. Et il y a le risque qu'il y ait trop de réunions à la fois et que les gens aient du mal à suivre le rythme de toutes ces réunions.

Donc ces tendances, ces préoccupations par rapport à la communauté, devraient avoir un impact sur l'ICANN.

Nous avons une publication de consultation qui sera envoyée, disons au mois de mai/juin l'année prochaine vers la communauté. On va voir s'il y a des choses que nous pouvons faire pour améliorer notre modèle d'ici les 20 années à venir. Que pouvons-nous faire ? C'est donc essentiel pour que nous soyons toujours légitimes et que nous puissions opérer. Nous nous le devons à nous-mêmes, d'observer les manières avec lesquelles nous pourrions évoluer dans le temps.

---

Donc voilà, c'est la raison pour laquelle le conseil a posé cette question. Et pour aujourd'hui l'objectif c'était de recevoir vos opinions et de voir si c'était possible en dehors du RSSAC, au sein du RSSAC, si vous avez des idées sur les choses que nous pourrions faire pour nous améliorer.

BRAD VERD:

Oui, ce n'est pas comme ça que nous avons lu cette question. Nous ne l'avons pas vu avec cette perspective. Vous avez parlé des priorités pour 2019 et nous avons mélangé les deux.

Donc quand il s'agit d'amélioration, je pourrais parler de chacune de ces recommandations. Je pense que malgré tout le RSSAC se porte bien. Mais il y a quelque chose que nous aimerions amener devant le conseil d'administration, c'est que les avis normaux, réguliers, de la part de RSSAC seraient présentés devant le conseil, il pourrait y avoir un aller/retour une fois. Mais donc avec le 37, ça a été beaucoup plus difficile, c'était quelque chose de complètement différent de ce qu'avait fait le RSSAC dans le passé. Les processus concernant les comités consultatifs doivent être amendés, en quelque sorte.

Si on utilise le processus de révision de l'organisation, ou si on utilise le PDP en tant qu'exemple, on voit qu'il y a un comité de groupes de travail qui travaillent avec les parties prenantes sur les plans de mise en œuvre. Donc les gens peuvent démarrer très fort quand le produit est final.

---

Je pense que si on se base sur la chronologie dont nous a parlé OCTO, nous verrons s'il y a des résultats d'ici Kobe. Donc dans 6 mois on verra ce qu'on va pouvoir faire. En attendant il est bon de savoir que nous allons travailler avec OCTO, avec le conseil d'administration. Ainsi quand cela sera terminé il n'y aura aucune surprise pour personne.

Donc nous offrons nos services, nous voulons aider si nous le pouvons et nous serons heureux d'aider.

CHERINE CHALABY:

Oui, en fait nous avons été lents dans notre réponse. Mais c'est un autre point, et on en a déjà parlé. Donc la partie pas de surprise, et participation ce sont deux choses très importantes.

Aussi, nous devrions ne pas parler du reste parce qu'on n'a pas le temps d'en discuter. Il y aura d'autres opportunités pour nous d'en parler. Il y aura donc ce document de consultation qui sera envoyé en mai/juin.

En ce moment nous rassemblons des opinions. Donc on aura beaucoup plus d'opportunités de faire des commentaires.

KAVEH RANJBAR:

Y a-t-il d'autres questions avant que nous passions à la prochaine partie de la discussion ?

Nous avons donc soumis 4 questions au conseil d'administration. Était-ce l'intention du conseil d'administration de signaler que

---

chaque opérateur de serveur racine devrait explorer les diversifications à la résilience pour la zone de distribution et de résolution par eux-mêmes ou avec une collaboration plutôt floue de ICANN org, comme les autres RSO et la communauté ? Est-ce que le conseil d'administration d'ICANN a dans l'intention d'étendre ses efforts au IMRS et aux opérations de la racine L seulement ?

GORAN MARBY:

J'ai pris mon poste il y a deux ans et demi. Nous n'avions pas à l'époque de discussions internes sur les serveurs racine. Nous n'avions aucune stratégie. Nous avons de très bonnes personnes qui s'en occupent, mais nous n'avons pas discuté, nous n'avons pas mis en place de système de politique là-dessus. Donc c'était surprenant pour moi. Le conseil n'a jamais, à ce que je sache, discuté la gestion du serveur racine L.

On dit toujours que ICANN gère les serveurs racine. Donc... Vous savez, ça a toujours été important pour moi de faire la différence entre ce que fait l'ICANN et votre indépendance en tant que serveur racine.

Bien sûr, David nous a dit que nous ne pouvions pas faire les choses que pour nous-mêmes, que nous devons avoir des communications avec les autres opérateurs. Si j'ai dit quelque chose ou fait quelque chose qui n'était pas correct, comme vous savez je suis nouveau dans ce domaine... Le conseil d'administration est très intéressé et nous avons certainement passé à travers tout cela en utilisant le mauvais langage.

---

L'intention a toujours été, et cela je l'ai déjà dit donc, nous voulons avoir une très bonne coopération avec d'autres opérateurs. Notre intention était donc de nous mettre d'accord et j'espère... Tout le reste doit certainement être de ma faute, de toute façon.

Moi je mets le blâme sur David d'habitude, mais bon pour une fois je peux mettre le blâme sur moi-même.

BRAD VERD: Vous pouvez dire que vous êtes nouveau, mais on sait très bien que vous n'êtes pas nouveau.

GORAN MARBY: Quand j'ai commencé, j'étais disons plus, plus nouveau.

DAVID CONRAD: En réponse à cette question, c'est un petit peu étrange pour moi de parler au nom du conseil, mais si j'ai bien compris, l'intention était de signaler qu'il y avait donc des problèmes sous-jacents, et que la communauté devait les adresser, et devait développer une stratégie. Donc, ICANN Org devait ensuite mettre en œuvre cette stratégie, en assumant que cela correspondait au contexte de la racine L et que tout cela soit visible vis-à-vis de notre structure interne.

Cette stratégie a été discutée au sein de RSSAC, et nous avons fait une proposition de haut niveau pour aller de l'avant. Et l'idée c'était de coordonner entre RSSAC, SSAC et les opérateurs pour pouvoir développer une stratégie qui serait donc applicable pour tout le

---

système des serveurs racine, et ainsi chaque opérateur pourrait les mettre en place comme il le pouvait.

KAVEH RANJBAR:

Oui, nous avons une séance avec OCTO tout à l'heure. Nous avons la même question pour OCTO, parce que bien sûr nous avons partagé les informations avec OCTO sur d'autres questions.

Je voulais dire cela en premier et ensuite retourner vers vos questions.

RAM MOHAN:

Ram Mohan, liaison SSAC au conseil d'administration. Je voulais parler un petit peu de l'historique sur le sujet.

J'étais co-président du comité de risques du conseil d'administration. Et il y a deux ans, il y a eu une question sur la résilience du système racine en général, surtout après les rapports qui avaient été faits au sujet de l'augmentation du volume et de la fréquence des attaques qui étaient focalisées sur le système de serveurs racine.

Il y avait aussi une autre inquiétude, en interne à ce comité de risques, à savoir si on pouvait obtenir plus de clarté, plus de compréhension sur les autres risques et non seulement sur les risques technologiques. Donc il y a des risques qui existent au niveau de la stabilité financière, etc. Et ces sujets ont été amenés à la discussion l'année dernière entre le conseil d'administration et le RSSAC.

Mais voilà, donc c'était les points initiaux dans la discussion, au sujet de l'obtention d'un écosystème qui serait plus puissant.

---

Si vous voyez donc, si vous allez voir les résolutions du board par rapport à la gestion des serveurs racines et que vous regardez la section sur la rationnelle, vous voyez que l'ICANN est responsable de la gestion des serveurs racine, mais on lui demande d'en arriver à une certaine stratégie et de passer à une période de consultation, de travailler avec les opérateurs, avec SSAC, avec RSSAC et donc en arriver à une bonne stratégie qui soit durable, et que tout cela soit ouvert à une certaine considération par rapport aux autres opérateurs de serveur racine.

Et c'est la rationnelle qui a amené cette résolution du conseil d'administration d'il y a quelques mois.

TRIPTI SINHA:

Je voudrais essayer d'expliquer pourquoi il y a une mauvaise connexion entre le RSSAC et la résolution que vous avez passée. Ça a pris deux ans et demi pour ce projet.

Quand vous regardez ce projet 37, je ne sais pas si tout le monde l'a lu d'ailleurs, je crois qu'il comprend 50 pages. Donc... Ce résumé exécutif déclare qu'il est temps de commencer sur ce projet parce que le monde change et qu'il y a des attaques nombreuses et que le système pourrait être affaibli. Donc c'est pour ça que nous avons commencé.

Et bien sûr, nous nous sommes rassemblés avec la racine L pendant deux ans et demi. Comment est-ce que nous allons réconcilier tout le travail qui a été fait de leur part au niveau de la racine L et d'en arriver avec une résolution ? Et c'est pour ça qu'il y a une confusion.

---

BRAD VERD: La confusion vient peut-être du fait que nous avons beaucoup utilisé une certaine terminologie dans cette résolution.

Donc on a besoin de clarté. Parce que lorsqu'on lit ces résolutions, en tant que serveur racine L, nous notons qu'il est clair que le IRMS, on parle du IRMS, mais quand on parle du système racine, on ne parle plus du IRMS. Et donc la stratégie à laquelle on faisait référence, c'était le système de racine, pas le IMRS. Excusez-moi, je vais finalement apprendre cet acronyme.

Donc, c'est ce qui a été le problème pour cette question. Et bien sûr ça correspond à ce que Tripti vient de nous dire.

GORAN MARBY: Je pense qu'on n'utilise plus le mot serveur racine L.

TRIPTI SINHA: Je sais que vous aimez bien les choses du passé, c'est pour ça que j'ai dit racine L.

GORAN MARBY: Oui, on devait parler comme ça pour vraiment se faire comprendre.

Si vous croyez en nous, au fait que nous n'avons pas de mauvaises intentions, nous ne pouvons pas vous dire ce que vous devez faire.



---

Si nous avons une idée qui ne serait pas une bonne idée pour vous, ce serait un problème. Donc peut-être que l'on n'a pas utilisé le bon langage. C'est certainement ma faute.

Je serais très heureux de revenir en arrière et de changer ce vocabulaire. Ce n'était pas dans mon intention.

Et donc nous pourrions avec l'équipe et avec vous, parler des priorités pour avoir une discussion sur la raison pour laquelle nous faisons les choses.

Les résultats de cette discussion interne étaient basés sur des questions politiques. On devait prendre des décisions pour avoir des avantages techniques très rapidement. Cela voulait dire qu'on devait regarder ça de la partie de la perspective des racines L – Ho excusez-moi, j'ai dit racine L encore, encore... J'abandonne. Non, bon.

Nous voulons donc voir s'il y avait d'autres exemples qui avaient déjà résolu le problème. Donc ça c'est une solution pratique.

Nous avons aussi une clause d'échelonnement, et moi je devais donc prendre la décision. Parce que souvent dans certains pays, il y a des pays sur lesquels il peut y avoir un impact ou des conséquences au niveau politique.

Donc je veux bien retravailler les choses et changer ce qui paraît comme des mauvaises intentions. Peut-être que cela n'a pas été très bien fait.

---

Moi, je fais des erreurs sans arrêt et je blâme David Conrad, mais cette fois-ci je vais accepter le blâme.

KAVEH RANJBAR:

Merci Goran. Je pense que Brad a une réponse pour ça, et ensuite Maarten veut prendre la parole.

MAARTEN BOTTERMAN:

Que vous sachiez, je ne suis pas un opérateur de serveur racine, même si je participe au IMRS.

Le système multipartite est donc construit sur la confiance. Je vois qu'il y a des sentiments qui sont partagés aussi. Et à mon avis... Comme vous savez je suis venu à vos réunions sans avoir forcément contribué de façon technique, mais je voulais voir comment vous vous organisiez. Cette culture que vous avez était différente de la mienne, elle correspondait à ce dont on a besoin aujourd'hui.

Nous avons parlé donc de nos priorités pour l'année à venir, et du plan de stratégie pour les 5 ans à venir. Mais encore une fois, nous avons regardé, donc nous avons étudié les aspects des informations que nous a fait passer Kaveh et Tripti. Nous devons faire attention à ces sujets sensibles puisque nous devons travailler ensemble, malgré que nous soyons tous indépendants les uns des autres.

Donc cet écosystème doit se rassembler et faire face aux défis d'aujourd'hui. Et c'est l'esprit du conseil d'administration. Et si ça n'a

---

pas été bien exprimé par le conseil d'administration, nous devons l'améliorer.

Et c'est comme ça que nous voyons notre collaboration, pour que l'on puisse tous travailler ensemble.

RAM MOHAN:

Merci de nous avoir donné des points de clarté.

Pour moi, il y a donc un problème de communication. Et c'est quelque chose que le conseil d'administration va prendre au sérieux. Parce qu'il ne devrait pas y avoir cette carence.

Donc je suggère que cette question particulière soit mise, soit vraiment étudiée par le BTC pour améliorer les choses.

Donc je regarde ces résolutions. Il y a plusieurs choses ici. Il y a une clause qui dit que le système des serveurs racine doit être déployé par beaucoup de personnes dans la communauté technique, alors qu'il y a un risque qui pourrait empêcher sa croissance par rapport à la capacité des attaques. Et ainsi, cela cause un problème de vulnérabilité qui augmente vis-à-vis d'un trafic d'attaques.

Donc il y a 4 clauses là qui parlent du IMRS, et trois autres qui parlent du système serveur racine. Si je me souviens bien, dans toutes les conversations avec le conseil d'administration - même par rapport à l'atelier de travail que nous avons eu il n'y a pas très longtemps à Bruxelles - donc les inquiétudes étaient basées sur le système de

---

serveur racine. Et donc il voulait comprendre s'il y avait des vulnérabilités par rapport au système.

Quand je regarde ces résolutions, je vois qu'il y a des contradictions, et c'est ce que vous signaliez. La direction générale vise l'ICANN, le conseil d'administration. Mais avec le IMRS et ensuite cela passe en consultation.

Bon, si je me rappelle bien, les inquiétudes et préoccupations qui avaient été soulignées n'étaient pas seulement des préoccupations au sujet de l'IMRS et des vulnérabilités potentielles. Ces inquiétudes qui avaient été soulignées durant la conversation avaient affaire aux risques de la racine en elle-même. Et ça pourrait impacter l'internet At-Large.

Donc pour fournir un peu de contexte et d'historique, je ne suis pas sûr s'il doit y avoir un recul par rapport à cette résolution. Parce que la rationnelle qui nous a emmenés vers cette résolution était donc basée sur ces préoccupations.

La racine va-t-elle être sécurisée ? La chose importante c'était la mission de la sécurité, la stabilité et la vulnérabilité.

Merci.

KAVEH RANJBAR:

Merci, je crois que c'est un sujet important. Et nous, RSSAC / Conseil d'administration, on n'a jamais essayé de le traiter.

---

Donc je crois qu'il y a un vide ici. Il faut essayer d'arriver à une décision, un accord, pour voir où on en est. Parce qu'il y a une grande différence entre comprendre et entreprendre des actions. Parce que nous, au RSSAC aussi, nous avons beaucoup fait pour que le conseil d'administration comprenne bien les risques, sache comment ça fonctionne et en allant dans le détail pour voir comment atténuer ces risques.

Mais s'agissant d'actions, il y a clairement deux voies possibles à suivre, et on en a parlé clairement. En tant qu'opérateur de serveur racine, tout opérateur de serveur racine peut soulever une préoccupation pour tout le système. Et on peut dire : on voit que ce système a ce problème. Donc on veut aller à l'IETF ou ailleurs pour le palier. Ça, ça a été fait à plusieurs reprises. Beaucoup des développements dans le DNS et dans la racine ont été faits de cette manière.

Donc l'IMRS a tout le droit du monde de faire. Mais il y a un autre point de vu : que l'ICANN, en tant qu'organisation, gère l'IMRS. La fourniture du serveur racine et élabore des politiques autour de cela. Et donc l'ICANN a un rôle important pour ce qui est de la sauvegarde du DNS à haut niveau et la manière dont il fonctionne.

Et peut-être que c'est vrai, et c'est le rôle que l'ICANN devrait jouer, mais je peux parler pour une grande partie de la communauté ici à l'ICANN, en tout cas au RSSAC on est d'accord pour dire que ça, ça n'a jamais été abordé. Je ne pense que le RSSAC soit d'accord avec ça. Peut-être qu'on est d'accord avec ça, mais on n'en a jamais parlé. Est-

---

ce que l'ICANN devrait avoir ce rôle ou pas, et quelle en est la justification ?

Donc ma question est la suivante : si le conseil d'administration veut adopter cette position très bien, mais il y a un fossé vis-à-vis du RSSAC et d'autres parties de la communauté. Et on a besoin de cette précision. Et il y a beaucoup de questions et de points à soulever qui viennent de cela.

Et lorsque vous avez parlé, vous avez parlé de compréhension. Effectivement, nous on a beaucoup fait pour que le conseil d'administration comprenne. Mais avec cette résolution finalement, on s'achemine plus vers l'action.

Sur ce, je vais céder la parole à Brad.

BRAD VERD:

Deux choses. Tout d'abord j'aimerais vous répondre. Personne ne pense qu'il y a eu une mauvaise intention dans cette résolution. Personne ne le pense. Tout ce que l'on demande, c'est une précision.

Deuxièmement. Peut-être que ce qu'on cherche c'est un peu de cohérence aussi. Pourquoi je le dis ? Parce que si vous revenez aux avis précédents du RSSAC, et je vais utiliser l'exemple – et je ne crois pas que je me trompe, il faut que je vérifie – mais je pense que dans le RSSAC 002, on parlait de mesures. Et la réponse spécifique du conseil d'administration disait : on ne peut donner une réponse là-dessus que concernant non pas le système de serveur racine, mais le serveur racine L. Et il y a eu un échange. Et on n'était pas d'accord. Et ça a été

---

renvoyé au RSSAC en disant que l'organisation ICANN n'est responsable que de la racine L. Donc cette résolution, elle va au-delà.

Et le RSSAC, je vous le disais, s'est réuni avec OCTO plus tôt aujourd'hui, et on a dit clairement que leur interprétation de cela c'était qu'il fallait créer une stratégie pour le système de serveur racine.

Maintenant c'est aux opérateurs de serveurs racine de l'adopter, mais ça va au-delà de la racine L. Donc ça c'est la cohérence qu'on demande. On essaye de comprendre ce à quoi on devrait s'attendre.

DAVID CONRAD:

En fait, je ne disais pas que OCTO allait développer une stratégie pour la racine L. J'ai dit explicitement que OCTO allait travailler avec la communauté – tel que spécifié dans la résolution – pour développer une stratégie que les opérateurs de serveur racine pourraient mettre en œuvre à leur discrétion.

GORAN MARBY:

En fait ces deux choses sont hautement cohérentes, parce que ce que j'appelais avant le serveur racine L, pour que nous, on puisse s'engager au-delà de cela et parler d'une stratégie j'ai besoin que le conseil d'administration me le dise. Pour que moi je puisse m'engager au-delà de ce qu'on appelle actuellement cela. Donc ces deux choses sont cohérentes. C'est comme dans une entreprise, vous êtes mandaté pour faire telle chose, si vous avez ce mandat, alors vous

---

pouvez le faire. Et comme on le fait à l'ICANN par l'intermédiaire d'une résolution. Donc c'est hautement cohérent.

Donc... Moi j'ai répondu à cette question. Lorsqu'on a reçu une question qui consistait à dire: est-ce qu'on peut faire plus que simplement la racine L? Non, on ne peut pas. Et vous avez fait quelque chose de remarquable, et Tripti a fait un travail remarquable, parce que vous avez attiré notre attention là-dessus. Donc dans leur sagesse, ils ont dit : alors OCTO, ça n'est pas le serveur racine L qui est concerné, mais vous avez la permission d'avoir cette discussion.

Alors, j'ai peut-être mal compris... Bon. Je dois de toute façon partir, j'ai une autre réunion, je suis désolé, c'était prévu et je n'en avais pas connaissance.

KAVEH RANJBAR:

Oui, effectivement, c'est le RSSAC avec le Conseil d'administration. C'est une discussion qui les concerne et non pas l'OCTO. Mais on voudrais savoir, est-ce que le conseil d'administration ressent le besoin ou la responsabilité de vérifier que ce rôle de stratégie vis-à-vis du DNS assume cette responsabilité vis-à-vis de l'ICANN.

RAM MOHAN:

Merci Kaveh. Je ne peux pas parler au nom du conseil d'administration, mais je peux vous donner un peu le contexte, remettre les choses en perspectives et vous dire ce qu'il s'est passé.



---

Voilà ma vision des choses Brad. La résolution était intentionnelle. Tout ce qui est contenu dans la résolution était intentionnel et je comprends parfaitement ce que vous dites en disant que la cohérence c'est une bonne chose, et qu'il y a un changement dans l'approche, avec un plus grand engagement ou un comportement plus proactif. Et il faut qu'il y ait communication. Et bien entendu il y a des vides ici. Il y a des fossés qu'il faut combler. Et j'imagine que, étant donné que le BTC est chargé de ce travail d'engagement et de communication, clairement ça devient une priorité du BTC au nom du conseil d'administration.

Autre aspect des choses, les discussions et les préoccupations que le conseil d'administration a eu au cours de 6 ou 7 séances spécifiques, séances d'éducation sur l'échelle, la vitesse, la fréquence des attaques, etc. les risques que cela pourrait engendrer, l'une des questions qui est survenue – et en fait je ne sais pas si la réponse est venue – mais l'une des questions qui a été posée c'est si la racine cesse de fonctionner, qui – dans un monde hypothétique – qui sont les parties qui vont devoir répondre devant le Congrès pour apporter des réponses.

Et dans cette discussion, l'un des points qui a été dit, c'est que l'ICANN serait l'une des parties appelées à répondre devant le Congrès.

Et moi ce que je retiens, c'est qu'il y a un flux de communication et une approche fondée sur la coopération, mais qu'il faut faire beaucoup plus que ce qu'on fait actuellement.

---

TRIPTI SINHA: Oui, j'aimerais revenir sur ce que vous disiez en parlant de fossé, de vide. Et vous disiez qui est responsable d'un point de vu collectif, qui serait appelé à donner des réponses devant le Congrès ? J'ai bien compris ?

En fait j'ai pas compris ce que vous avez dit par rapport au fossé, au vide. Est-ce que vous pourriez me l'expliquer clairement ? Parce que je crois comprendre ce que vous dites, mais j'aimerais que vous le précisiez.

KAVEH RANJBAR: Alors qui fixe la stratégie de haut niveau ?

Par exemple on dit qu'il n'y a pas suffisamment d'opérateurs de serveurs racine ou qu'ils ne font pas un assez bon travail parce qu'il y a beaucoup d'attaques et notre capacité n'est pas assez grande pour pouvoir les gérer. Est-ce que c'est le rôle de l'organisation ICANN ? Ou est-ce que le conseil d'administration considère que c'est le rôle de l'organisation ICANN de surveiller et de gérer cela ? Parce que nous avons tous ce rôle ici par rapport à l'IMRS.

TRIPTI SINHA: Oui, c'est exactement comme ça que j'ai compris ce que vous avez dit. Et c'est ce qui est contenu dans le document rapport 37.

Et je suis dans une situation très inconfortable parce que dans quelques heures, je vais faire partie du conseil d'administration. Or,

---

j'aimerais dire que le conseil d'administration sait cela, sait que c'est contenu dans le document 37.

Donc ce problème disparaîtrait si le conseil d'administration donnait une réponse sur l'avis contenu dans le 37. Si le conseil d'administration veut le rejeter, pas de problème. Et ensuite, allez-y et mandatez OCTO pour qu'ils le fassent.

Moi, bien sûr, je ferai partie du conseil d'administration, donc on va charger OCTO de faire ce qu'il doit faire. Mais il faut qu'il y ait une décision qui soit prise sur le 38, parce que ça donne lieu à beaucoup de confusion. Tout ce que vous avez évoqué, c'est contenu dans le 37. Et, l'IMRS, la racine L, etc. tout ça, on en parle depuis 3 ans, donc on ne devrait plus avoir cette confusion.

Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

KAVEH RANJBAR:

Merci beaucoup. Cherine ?

CHERINE CHALABY:

Oui, je suis d'accord avec Tripti là-dessus. Je pense qu'une fois que l'on répond aux 37 et 38, cette réponse doit permettre de préciser cette question. Sinon, les réponses sont inutiles, tout simplement.

Mais effectivement, il y a une confusion, je suis d'accord avec ça. Et il faut préciser les choses, ça ne fait aucun doute.

---

KAVEH RANJBAR: Bien. Une autre intervention ?

AKINORI MAEMURA: Tout d'abord, si notre résolution de septembre prête à confusion, alors il faut régler le problème. Mais l'intention a été précisée par de nombreuses personnes de la part des membres du conseil d'administration. Et tous ces points ont été précisés.

Je suis maintenant président entrant du BTC, et je dois prendre en considération toutes vos contributions, de votre part à vous. Et on doit progresser dans les réponses qu'on leur donne. Donc je dois faire de mon mieux pour le faire. Et j'espère que ce genre d'efforts vont permettre d'atténuer ce genre de confusions.

Ensuite, par rapport au changement dans le document 37, on propose un changement assez drastique dans le modèle de gouvernance. Et le conseil d'administration a parlé du risque pour le DNS dans son ensemble, avec l'augmentation exponentielle de la menace vis-à-vis de la sécurité.

Donc, par rapport au système du DNS, on a besoin d'une coopération avec le comité des opérateurs du DNS.

Comment est-ce que l'ICANN peut être responsable de cela ? Ca, c'est difficile, et d'ailleurs la situation a changé par rapport à avant, en raison de l'augmentation des menaces.

Donc je pense que ce processus n'est pas encore clair et qu'on doit absolument établir une coopération pour garantir la sécurité du DNS.

---

Et dans ce sens-là, j'aimerais que le conseil d'administration développe ses propres efforts pour avancer vers une solution.

Voilà, merci.

KAVEH RANJBAR: Merci à vous. Y a-t-il d'autres commentaires ? Brad ?

BRAD VERD: Bon, tout simplement pour dire qu'on a répondu avec cela à la deuxième question.

KAVEH RANJBAR: Oui, il nous reste plus que 10 minutes.

Ca c'est une question s'adresse au conseil d'administration.

Est-il juste de dire que jusqu'à présent on n'a pas de conclusion solide et, par rapport à 37 et 38, qui devrait être contenu dans le rapport à OCTO d'ici la fin de l'année. Est-ce que c'est quelque chose de juste pour le conseil d'administration ou est-ce que vous pensez différemment.

Bien donc vous êtes d'accord, je vais passer à la question suivante qui, comme Brad l'a dit, concernait d'ailleurs les mêmes préoccupations. Il y a un aspect technique, on en a parlé aussi avec OCTO. Si personne du RSSAC n'a besoin de plus de détails, ou s'il n'y a pas de commentaire de la part du conseil d'administration, alors je passerai à la troisième et quatrième question ?

---

Pas de commentaire ? Bien.

Troisième question : est-ce que le conseil d'administration peut expliquer pourquoi une perspective à long terme pour l'approche traditionnelle semble floue, alors qu'il s'agit de l'approche actuelle ?

Alors, qui veut répondre du côté du conseil d'administration ? Ou OCTO ?

DAVID CONRAD:

Alors, la justification, elle vient des observations associées aux attaques de [RAMP UP] et attaques en termes de capacités qu'on observées ces dernières années. Et l'approche actuelle c'est d'injecter de l'argent pour régler le problème.

Et la question est de savoir si un opérateur de serveur racine individuel a suffisamment d'argent pour résoudre ce problème, étant donné que les opérateurs de serveurs racine semblent être limités par leurs ressources. C'est pour ça qu'on a parlé de perspectives à long terme qui semblent floues ou sombres.

KAVEH RANJBAR:

Oui, il semblerait que ce soit une justification financière disons.

BRAD VERD:

Donc la justification est financière, par opposition à autre chose.

---

RAM MOHAN:

En fait, je ne suis pas sûr que ça va être intéressant ce qu'on va dire. Mais je pense que cette question devrait être envoyée au BTC. Le BTC devrait avoir une discussion sérieuse là-dessus et revenir vers vous, parce que moi je suis préoccupé de voir qu'on essaye d'interpréter les choses.

Ce serait mieux de l'envoyer au BTC pour que le BTC analyse en profondeur cette question avec le RSSAC. Sinon, on va se renvoyer la balle et on ne va arriver à aucune conclusion.

Merci.

KAVEH RANJBAR:

Est-ce que vous êtes d'accord avec cela ?

BRAD VERD:

Oui, d'accord. Ces questions répondent à une résolution qu'on a lue. On ne demande aucun avis sur la résolution. Il s'agissait de demande de clarifications, rien de plus.

Là encore, nous ne pensons pas qu'il y a une intention quelconque, comme on l'a dit auparavant, il n'y a aucune mauvaise intention derrière ces questions, on voulait simplement obtenir des éclaircissements pour que l'on puisse comprendre bien le rôle du RSSAC là-dessus, pour pouvoir avancer.

---

RAM MOHAN:

Brad, je comprends tout à fait. Et je suis désolé si j'ai pu vous donner l'impression que j'impliquais dans ce que je disais qu'il y avait une mauvaise intention, pas du tout.

Moi, je proposais une manière efficace pour faire avancer cette discussion, parce que ce que je vois c'est que le comité technique du conseil d'administration, dans son mandat, a une fonction spécifique de faire la liaison entre le RSSAC et le SSAC pour travailler ensemble.

Donc ce que je pense, moi, c'est que la prochaine chose que vous pourriez faire, parce que j'imagine que le RSSAC va s'asseoir avec le BTC avant la séance avec le conseil d'administration, donc passer en revue les questions, voir s'il y a peut-être des éclaircissements qui peuvent avoir lieu au cours de cette réunion. Et ensuite amener des questions.

Donc c'est un conseil que je vous donne pour plus d'efficacité.

Assis où je suis, j'ai le sentiment que le BTC, je ne sais pas si le BTC a eu l'opportunité de revoir et répondre sur le fond.

Voilà ce que je pense.

KAVEH RANJBAR:

Merci Ram. Je pense que Cherine a un commentaire à faire.

CHERINE CHALABY:

Oui, si je comprends bien, il y a donc une préoccupation, ou du moins une demande sur les résolutions qui seront passées par le conseil



---

dans l'avenir, du moins celles qui concernent la racine, on devrait demander la participation du RSSAC. Et donc ces conseils. C'est ça la question ?

BRAD VERD:

Oui, nous ne cherchons pas à avoir le pouvoir de véto, mais nous aimerions pouvoir donner notre avis. Et dans notre mission d'ailleurs, il est dit que nous devons conseiller le conseil d'administration lorsqu'il s'agit du système de serveur de racine. C'est tout ce qu'on veut.

CHERINE CHALABY:

Je pense que c'est le cœur du problème. Nous devrions donc prendre cette information, en discuter avec vous et avec le comité technique, afin de ne pas avoir d'autres surprises. Vous ne cherchez donc pas le pouvoir de véto, mais vous cherchez à participer dans la discussion sur les serveurs racine.

BRAD VERD:

Oui, sur le système des serveurs racine.

KAVEH RANJBAR:

Merci. Nous avons une autre question. Ha, on a décidé de ne pas le faire. Ok, c'est très bien. Donc Akinori, en tant que président du BTC, vous allez faire plus de coordination avec le RSSAC, pour faire donc du suivi sur ce travail. Plus de coordination encore une fois sur toutes les questions qui ont à voir avec le RSSAC et nous-mêmes.

---

AKINORI MAEMURA: Je vais essayer quelque chose, ne vous inquiétez pas. Merci.

KAVEH RANJBAR: Avant de fermer la séance, je dois dire que c'est la dernière fois que Tripti sera là en tant que co-présidente.

BRAD VERD: Oui, en fait elle s'en va, mais elle sera toujours au RSSAC, et nous voulons la remercier de toute sa sagesse et de tous ses conseils durant toutes ces années durant lesquelles elle a travaillé avec nous. Et nous lui souhaitons plein de bonnes choses dans son nouveau rôle. Merci.

TRIPTI SINHA: Merci. Je voulais juste dire rapidement que j'ai vraiment apprécié mon travail avec le RSSAC pendant 5 ans et pendant 4 ans en tant que co-présidente. Et pour toutes les personnes qui sont là dans cette salle, sachez que c'est un groupe qui est vraiment intelligent et qui travaille très, très bien. Apprenez à les connaître. Merci.

**[FIN DE TRANSCRIPTION]**